



santésuisse



Die Spitäler der Schweiz.
Les Hôpitaux de Suisse.
Gli Ospedali Svizzeri.



**déclaration d'adhésion au contrat-cadre TARMED
entre H+ et santésuisse du 13 mai 2002**

Nom de l'Institution:

Rue / numéro:

code postal / lieu:

L'institution est sur la liste hospitalière cantonale: oui non

membre de H+: oui non

Par la présente nous confirmons que l'institution susmentionnée tient à adhérer officiellement au contrat-cadre TARMED conclu entre H+ et santésuisse le 13 mai 2002 et approuvé par le conseil fédéral le 30 septembre 2002 et nous le confirmons par notre signature.

Nous avons pris connaissance du contenu du-dit contrat-cadre et de toutes les annexes respectivement de toutes les conventions, nous les acceptons et les appliquerons. Notre institution respecte notamment le concept des unités fonctionnelles et des valeurs intrinsèques, ainsi que toutes les conditions régissant la neutralité des coûts durant les premiers 18 mois après l'introduction de la structure tarifaire TARMED inclusivement la voie de procédure de recours et d'arbitrage. Des sanctions sont prévues en cas de fausse-déclaration ou de violation respectivement infraction.

Les conventions ou contrats au niveau cantonal ou régional entre prestataires de soins, groupements de prestataires et assureurs supposent obligatoirement une adhésion préalable au contrat-cadre TARMED entre H+ et santésuisse.

lieu / date:

tampon officiel de l'Institution:

signature(s) valide(s):

.....